



## BÂTIMENT SEMI-PERMANENT

Le bâtiment semi-permanent est la solution à vos problématiques de création d'espace à long terme.

Quelque soit le type d'activité couverte : vente, stockage, événementiel, sportif..., les bâtiments semi permanent s'adaptent à vos contraintes en vous offrant le confort, la qualité, et l'esthétisme d'un bâtiment traditionnel.

Choisir un bâtiment semi-permanent en structure démontable, c'est avant tout gagner du temps dans sa mise en œuvre et de la flexibilité dans son utilisation à moyen et long terme.

### Mise en oeuvre simplifiée

Pas ou très peu de génie civil.

Permis de construire non obligatoire suivant la durée et la nature de l'activité.



### Flexibilité inégalée

Mise en œuvre très rapide dans le montage et le démontage.

Modularité de la surface suivant le besoin du moment.



### Coûts moindres & maîtrisés

Bâtiments disponibles à la vente ou la location.



Forte de son expérience, Structural vous accompagne tout au long de votre projet.





## Options compatibles

- ✘ Plancher sur ossature
- ✘ Rampe d'accès
- ✘ Portes piéton simple ou double, portes automatiques
- ✘ Portail, roulant électrifié, portes coulissantes
- ✘ Panneau sandwich isolé en périphérie
- ✘ Eclairage général et de secours
- ✘ Moyens de secours
- ✘ Système de chauffage/climatisation
- ✘ Toiture anti-condensation (système de thermo gonflage)



## Notes techniques

- ✘ Surface de 50m<sup>2</sup> à l'infini
- ✘ Structure par travée de 3m ou 5m,
- ✘ Portée de 10 à 50m
- ✘ Hauteur latérale de 2,5 à 7m
- ✘ Structure 2 pentes traditionnelles ou arquées
- ✘ Ancrage au sol par piquet ou chevillage
- ✘ Lestage ou implantation sur massifs suivant contraintes terrain.
- ✘ Structure répondant aux normes NV 65 « bâtiment » selon l'implantation géographique: Neige : 75 cm/m<sup>2</sup>, vent : 140 km/h
- ✘ La toile PVC est traitée M2 (anti-feu + agréée désenfumage).

